

Les Images Contrastées Des Femmes Émergentes De La Société Civile Et Transformation Des Rôles Sociaux Sexués En Province Orientale Post-Mobutu

Bibiche Liliane Salumu Laumu Omebaka
Chercheuse à l'université de Kisangani, RD Congo

doi: 10.19044/esj.2017.v13n23p129 [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n23p129](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n23p129)

Abstract

This article approaches the subversive dimension and performative gender in women awakesness in Oriental Province post-Mobutu era. Their ambition wobbles between maintaining feminine leadership status (their high-flying female) which takes its subsistence from the implementation of their capability and their sufferance from social representation in an environment dominated by patriarchal stereotypes and a political system less disposed to take actions in gender matters.

However, feminine elite's capability procreates social transformations across a social deconstruction not only in role of sexes in the society (structural transformations) but also in transformations observed in man to woman and woman to woman relationship.

Under this optics, these civil society women really become actors of change in women well-being in their area. Their way of thinking, acting and being make them convinced feminists. But, the opposite is also possible when some of them resign themselves to break the wall of glass sheltering inequalities between sexes for other aims, notably political. They are selective in their involvement.

In that case, they are common feminists of use, most often, as footbridge for politicians. It is on base of the analysis model socio dynamic model analysis which we had achieved in better reconciling structural complexity of those social representations and their insertion in plural social and ideological contexts in Oriental province after President Mobutu reign.

Keywords: Contrasting pictures, capability, social mobility, social transformation, social deconstruction

Resume

Cet article aborde la dimension subversive et performative de genre dans l'émergence des femmes de la société civile en Province Orientale Post-

Mobutu. L'ambition de ces femmes émergentes vacille entre le maintien de leur statut d'élite féminine qui tire sa subsistance dans la mise en œuvre de leur capacité et ce qu'elles subissent comme représentation sociale dans un environnement dominé par des stéréotypes rétrogrades patriarcaux et d'un système politique moins engagé dans des politiques liées au genre. Pourtant cette capacité des élites féminines engendre des transformations sociales à travers une déconstruction sociale de rôle des sexes dans la société (transformations structurelles) mais aussi dans le rapport hétérosexué (homme-femme) et rapport homosexué (femme-femme) (transformations interactionnistes). Sous cette optique, ces élites féminines deviennent effectivement des agents de changement pour le bien-être de la femme dans leur province. Cette manière d'agir et d'être fait d'elles des féministes de conviction mais, le contraire est également observé lorsque certaines d'entre-elles se résignent à pouvoir briser le mur de verre abritant les inégalités entre les sexes pour d'autres fins notamment politiciennes. Elles sont sélectives dans leur engagement. Dans ce cas, ce sont des féministes de convention servant, le plus souvent, de passerelle aux politiques. C'est sur base du modèle d'analyse socio dynamique que nous avons réussi à mieux concilier la complexité structurelle de ces représentations sociales et de leur insertion dans des contextes sociaux et idéologiques pluriels dans cette province après le Président Mobutu.

Mots-clés: Images contrastées, capacité, mobilité sociale, transformation sociale, déconstruction sociale

Introduction

L'émergence de la femme est un enjeu socio-culturel, économique et politique de toute société qui tient à son équilibre, son harmonie et son développement. Mais, dans le même temps, il faut admettre que, autant que les hommes, les femmes proviennent de diverses origines géographiques, politiques, culturelles, linguistiques, religieuses, etc. Des origines qui tracent leurs trajectoires, orientent leurs perspectives, leurs visions, leurs aspirations ; bref, leur être, leur « savoir-être » et leur « savoir-faire ». Elles sont objet de leur propre représentation au-delà de ce que véhicule l'idéologie dominante « patriarcale » en Province Orientale.

Cette étude porte donc sur les images contrastées des femmes émergentes de la société civile dans la province orientale post-mobutu. Elle s'inscrit dans une sociologie des « actrices » nommées élites féminines de la Province Orientale à travers les différentes structures de la société civile de la Province Orientale. Ces femmes émergentes sont considérées comme des élites féminines au sens de Wilfredo Pareto (Grawitz et Leca, 1979 :275),

c'est à dire « des gens qui ont à un degré remarquable de qualités d'intelligence, de caractère, d'adresse, de capacité de tout genre ».

Cette étude est la continuité des travaux de Jean Omasombo (Omasombo et Kennes, 2006 ; Omasombo, 2009) sur les biographies des élites politiques congolaise. Elle couvre la période allant de 1997 à 2015 en Province Orientale. Le choix de l'année 1997 se justifie par le passage d'une transition politique pacifique à celle politique violente (militarisée), la volonté des politiques dans la mise en œuvre des instruments juridiques ratifiés par la RDC (RCSUN 1322,1820,1888,OMD) et le souci de soigner l'image auprès des partenaires techniques et financiers notamment en élaborant les politiques publiques y afférentes : « l'émancipation de la femme avec Joseph Désiré Mobutu sous l'influence de la décennie de la femme, la promotion de la femme avec Laurent Désiré Kabila, et la politique nationale Genre avec Joseph Kabila. Dans ce cas, peu importe la nature du pouvoir politique en RDC, les deux systèmes politiques (monopartisme et multipartisme) analysés à travers les Constitutions congolaises ont reconnu et reconnaissent la pleine participation des femmes à la vie publique. Mais la particularité de ce papier est de rendre compte que quelque soit cette volonté politique mitigée et au-delà de la pesanteur sociologique patriarcale, les femmes émergentes sont l'objet de deux types de représentation : femme de conviction et celle de convention. Ces deux types d'image n'ont pas empêché les femmes de restructurer l'espace public et les rôles sociaux sexués. C'est ce que les autres travaux antérieurs n'ont pas jusque là su ressortir dans cette partie de la République Démocratique du Congo.

Il est question de comprendre comment l'émergence des femmes a engendré des images contrastées ? Et comment ces femmes émergentes dans la société civile vivent ces images dans leur quête de transformation des rôles sociaux sexués en province orientale post-mobutu.

Ayant tracé la trajectoire sociologique sur laquelle se sont engagées les femmes de cette province dans leur confirmation, leur autodétermination et leur autonomisation dans l'espace social et politique, nous avons postulé que l'engagement féminin au sein de la société civile aurait révolutionné l'espace public congolais en Province Orientale en faisant des femmes qui se veulent autonomes « femmes de conviction » dont les images se traduisent par « Dame de fer », « Grand prêtre Mère », « Dike Dume »(femme-homme) ou, « mwasi mobali » et celles soutenues comme des « femmes de convention » qui sont vues comme de « Matinda »(parrainage), « croix rouge », « voiture sans moteur ». Cette variation d'images contrastées dénote d'une multiplicité apparente des prises de positions des femmes dans leur environnement social et politique. Ces différentes images illustrent les diverses prises de positions qui s'inscrivent dans une logique de la division sexuée de travail et de l'espace, de la valence différentielle de sexes et de la

déconstruction du genre (dimension subversive) mais aussi de construction du genre (dimension performative). A ce sujet, l'ancrage de ces images rend compte de l'ambivalence de l'autonomisation des femmes émergentes en la qualifiant de consolidée, celle dont les effets s'inscrivent dans les changements structurels et individuels traduit le sens subversif du genre, d'une part. Et d'autre part de mitigée, celles dont les effets concourent à la pérennisation du système de la domestication féminine et de la domination masculine.

De façon générale, l'objectif de cette étude est de contribuer à la compréhension des images contrastées des femmes émergentes de la société civile en Province Orientale post-Mobutu.

Très spécifiquement, nous traçons la trajectoire des femmes émergentes de la société civile ; nous exalons leur capacité de lutter contre l'anti-féminisme ; démontrons la restructuration de leurs rapports sociaux sexués dans l'espace public sans réelle reconversion du sous-système politique néopatrimonial.

Pour arriver à cette compréhension, le modèle d'analyse socio dynamique² nous a permis de mieux concilier la complexité structurelle de ces représentations sociales et leur insertion dans des contextes sociaux et idéologiques pluriels³. En effet, selon Doise, les représentations ne peuvent s'envisager que dans une dynamique sociale qui, par le biais des rapports de communications, place les acteurs sociaux en situation d'interaction. Cette dynamique sociale, lorsqu'elle s'élabore autour de questions importantes, suscite des prises de positions spécifiques, liées aux insertions sociales des individus. C'est donc la question des relations entretenues entre les positions sociales et les représentations sociales qui nous ont amené à la suite de Doise (1990) à considérer l'ancrage moscovicien comme faisant référence à l'inscription de l'objet de représentation dans un ensemble de rapports symboliques et sociaux.

Dès lors, les récits de vie auxquels nous avons recouru pour cette étude mettent en lumière, à la fois, une image critique du rôle souvent attribué aux femmes et une valorisation des modèles traditionnels féminins, ainsi que de ceux proposés par la société « bourgeoise » ou « moderne » en

² Cette méthode d'analyse a été conçue par Willem Doise à partir du processus d'ancrage défini par Moscovici.

³ Contextes sociaux : le processus de démocratisation ou la transition démocratique en cours en RDC, installation des institutions politiques provinciales et ouverture du trafic routier sur la route nationale 4, réapparition des femmes dans l'espace public dans différents domaines d'activités économique et politique. Et idéologiques pluriels : cohabitation des plusieurs confessions religieuses avec des tendances divergentes sur la place et les rôles de la femme dans la religion, le patriarcat, la domination masculine et la subordination féminine, le néopatrimonialisme

pleine expansion. Tradition et modernité marquent ainsi les représentations féminines de façon complexe et contrastée.

L'existence des élites féminines post-Mobutu provoque des transformations sociales et politiques restructurant, dans une certaine mesure, les rapports sociaux homme/femme. Ces transformations font en même temps face aux représentations contrastées de ces dernières (déficit de vision, incapacité, subordination, infériorité de la femme) mais aussi, bien au-delà de cette image contrastée, il s'agit des contradictions qui se dégagent des pratiques sociales inédites de la part des actrices impliquées dans la lutte pour la prise en compte de l'égalité du genre (ces pratiques traduisent une visée conventionnelle). Ainsi, nous disons que le passé, sociologiquement, n'est pas amorphe mais il est un effet du présent, puisque le déficit de gouvernance sensible au genre ne doit pas être considéré comme un effet mécanique de causes antécédentes, mais plutôt comme une reprise productrice du passé.

Le recours au corpus idéologique s'est avéré aussi capital pour rendre compte des ensembles cohérents de représentations mentales relatives à l'organisation sociale et politique. Cependant, une définition compréhensive doit prendre en considération leur aspect dynamique, c'est-à-dire leur capacité à influencer les pratiques sociales à travers un processus de (re) construction du réel qu'elles induisent. C'est pourquoi nous désignons, sous le mot idéologie, les systèmes de représentations qui fonctionnent doublement à la croyance culturelle et à la viabilité institutionnelle.

L'accès aux données a été facile à travers les outils ci-après : sondage, interview (Aktouf, 1987 :27), technique documentaire, l'observation participante en qualité d'actrice de la société civile. L'échantillon était non probabiliste et à choix raisonné. La taille de l'échantillon s'est élevée, par la suite, à trente-une femmes qui ont été interrogés occasionnellement et sur recommandation des sujets déjà interrogés, tel était le cas à Bunia, à Buta et à Isiro (boule de neige).

Nous avons fait recours au codage (Bardin, 2016 :134-149 ; 268-288) comme méthode de traitement de données tirées de récits de vie des femmes émergentes interviewées (découpage ou choix des unités d'enregistrement⁴ et l'énumération ou choix des règles de comptage). Mais aussi, nous avons usé de l'analyse des relations comme technique de traitement de données à travers l'analyse des co-occurrences (graphiques croisés), l'analyse structurale(mises en sens, mises en pratique des normes socialement

⁴ Nous avons retenu quinze thèmes retenus pour notre étude qui sont : Domaine d'activités, Age, Niveau d'étude, Etat-civil, Activité principale de parents, Nature de profession, Ancienneté, Mode d'accès à la profession, Mode d'exercice, Tenue de caisse, Avis d'affiliation à la corporation, Difficultés dans l'activité, Ambition d'avenir, Activité secondaire, Qualifications des femmes émergentes

construites), et l'analyse de discours tenus par les femmes émergentes, les féministes en rapport avec la mise en œuvre de leur capacité en Province Orientale.

Nous examinons successivement dans cette analyse, l'historique des mouvements associatifs et quelques figures d'émergence des femmes dans la Province Orientale. Ensuite nous traçons la trajectoire des femmes dans ces mouvements pour clôturer avec la discussion sur l'image contrastée de l'émergence des femmes en Province Orientale.

Avant de décrire cette modalité, il sied de présenter un bref historique des mouvements associatifs en Province Orientale.

Bref historique des mouvements associatifs en Province Orientale

La participation des femmes dans le monde associatif, en Province Orientale, se situe dans le mode de participation politique non conventionnelle dans la mesure où elle est plus directe, collective et concentrée sur des enjeux spécifiques tels que la promotion des droits des femmes, l'application des actions positives pour corriger les inégalités dont sont victimes les femmes.

Alexis de Tocqueville (1999) insiste sur l'importance des associations, du capital social dans la démocratie, dans la politique. Il saisissait, dans le dynamisme associatif, un remède à l'individualisme des sociétés modernes, où les différences de classe iraient s'atténuant et où les couches moyennes seraient de plus en plus nombreuses. Pour pallier la stratification des sociétés modernes caractérisées par la privation de liberté, menacée tout à la fois par la tyrannie de la majorité, la dictature de l'opinion et la centralisation des pouvoirs, la distinction fondamentale établie à travers la démocratie est perçue comme un état social par lequel la quête de l'égalisation des conditions de vie de citoyens et celle prise comme un état politique par le biais d'une liberté politique garantie. Cette liberté politique est effective à travers la décentralisation, la séparation des pouvoirs et l'existence de contre-pouvoirs comme la presse et les associations. Ces dernières sont considérées à juste titre par Tocqueville, Putman R., et autres théoriciens contemporains comme des nécessaires corps intermédiaires, producteurs de capital social et facteurs de confiance sociale. Elles sont, de nos jours, un élément central du fonctionnement de la société civile.

Il a été démontré que la plupart des associations⁵ sans but lucratif œuvrant dans la promotion et la défense des droits humains étaient

⁵ Par associations, nous entendons des groupements formés sur une base volontaire, ayant pour objet la défense d'une cause ou des intérêts d'un groupe. Les associations ont très rarement pour objectif de participer aux affaires politiques. Néanmoins, dans la théorie démocratique, elles sont considérées comme un élément essentiel de la participation civique, car elles traduisent, pour partie, l'intérêt des citoyens et citoyennes pour la chose publique.

d'obéissance masculine parmi lesquelles nous retrouvons le Groupe Justice et Libération, le Groupe Lotus, les Amis de Nelson Mandela pour les Droits humains, Groupe Lufanlanga pour la Justice et la Paix, Groupe Horeb ... Ces associations étaient soutenues par les religieux et religieuses catholiques œuvrant dans la ville de Kisangani et en collaboration avec des filières ecclésiastiques notamment la branche justice et paix des bureaux diocésains du développement de chaque diocèse et paroisse catholiques. Ces associations travaillaient en partenariat avec des bailleurs de fonds occidentaux.

Dans toutes ces associations, nous avons noté, dans leur début, une faible participation des femmes. Seule la sœur Françoise Marchand, l'une des sœurs de la congrégation de sœurs d'immaculée conception de Marie, française d'origine et membres du groupe Justice et Libération, avait pris part aux différentes manifestations et autres activités de la société civile sous Mobutu. Quelque soit le faible engagement de femmes dans la promotion et la défense des droits humains, il est à noter que les femmes ont été suffisamment engagées dans la plate-forme des associations de lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme (FOMASI, APHIRMA, AFKI, AFP, FEDAMA, FCDPH, APRODEFE, APROSMIMUR, FOLECO/GENDER,) et dans leur regroupement au sein des confessions religieuses telles que la Fédération des Femmes Protestantes, Femmes Chrétiennes Catholiques, Comité Islamique du Congo, Femmes Kimbanguistes. Ces organisations membres du Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement sont devenues par la suite, membres du Collectif des femmes et de l'Union des Femmes Congolaises pour le Développement.

Cette faible participation féminine est aussi consécutive aux violences et à la traque des opposants et des défenseurs des droits humains qui ont caractérisé la transition du Président Mobutu. A cette période, le rapport société civile et pouvoir public était un rapport de force et d'antagonisme et, par conséquent, le recours à la violence et aux actes inhumains et dégradants était monnaie courante pour contraindre les activistes des droits humains à renoncer à l'usage de leur droit civique. Cette réalité d'intenses violences et de frustration avait, entre autre, limité l'implication des femmes dans cette entreprise, et par surcroît la méconnaissance de leurs droits civils et politiques.

Mais au-delà de ce difficile engagement féministe, il y a eu des femmes qui ont émergé et se sont confirmées comme élites locales.

L'ombre de figures de proue des élites féministes de la société civile de la Province Orientale

A quelque chose malheur est bon, dit-on. Les guerres et les conflits armés qui ont marqué les vingt dernières années post Mobutu ont permis aux

femmes de prendre conscience de leurs droits et de lutter pour leur application. Certaines femmes avaient décidé de quitter momentanément la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire dans le cadre des activités du Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CRONGD) pour s'engager dans la promotion de leurs droits politiques et civils avec l'appui de certains défenseurs des droits humains ; et d'autres ont fusionné la lutte féministe dans toute sa diversité : droits de la femme, santé de la reproduction, sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté féminine.

Quand bien même l'on observe l'engagement des femmes dans la société civile, leur représentation demeure cependant faible par rapport aux hommes, mais nous en relevons ici quelques figures de proue à travers les principales villes ou chef lieux de ce qui était autrefois les districts de la Province Orientale.

A bunia

Madame Béatrice Dive est mariée et mère de sept enfants. Elle est détentrice d'un diplôme d'Etat et milite au sein de l'organisation dénommée « Association des Mamans Anti-Bwaki⁶ » depuis 1992. Son courage, sa foi dans ce qu'elle fait et ce qu'elle compte faire en faveur de la promotion et défense des droits de femmes (vision) en Ituri ont facilité son élection en qualité de coordinatrice de cette structure de la société civile. Elle a, dans son actif, plusieurs voyages et formations dans la lutte contre la pauvreté, la construction de la paix et la promotion des droits de femmes. Elle est considérée par beaucoup d'intervenants comme personne-ressource et « dame de fer » de la société civile de l'Ituri. Il en est de même de ses consœurs, Mesdames Jacqueline Dz'ju Malosi et Marie Pacuriema Pirang'o qui ont bénéficié d'un voyage de formation dans le cadre du Programme International de Formation aux Droits Humains (PIFDH) organisé par Equitas à Montréal/Canada.

A sa suite se trouve Madame Noëlla Alifua, mariée, elle est mère de famille et détentrice d'un diplôme d'Etat. C'est depuis 2001 qu'elle milite au sein de l'organisation SOFEPADI (Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral). Suite à son émergence, elle est devenue coordinatrice du centre « Karibuni Wa Maman » (bienvenue les mamans). Grâce à son savoir-être, à son esprit managérial dans le domaine de gestion du personnel, et malgré les maigres ressources financières, par son impulsion, ce centre a une grande renommée en matière de prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles dans la partie Est du pays. Sous

⁶ Bwaki c'est une insuffisance alimentaire qui s'apparente à la kwashiorkor

sa gouverne, elle a reçu, en février 2014, la visite de Madame Leymah Gbowee⁷, la Nobel de la paix de 2011.

En marge de cette visite du centre, Madame Leymah a également rencontré les femmes engagées dans la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre et bénéficiaires du FFC ainsi que les femmes membres du gouvernement provincial de ladite province (la ministre provinciale de l'information et sa collègue du genre étaient présentes à ces assises). Son message était plus orienté vers l'encouragement des femmes dans leur lutte, mais aussi l'interpellation des femmes politiques pour l'amélioration du statut de la femme en Province Orientale. Cette visite a été rendue possible grâce au contact de Madame Julienne Lusenge, également membre du SOFEPADI.

Madame Julienne Lusenge, quant à elle, est mariée et mère de famille. Elle est licenciée, un titre académique qui lui a permis de devenir Présidente du Conseil d'Administration de SOFEPADI et Directrice de Fonds pour la Femme Congolaise. Grâce à son engagement pour les femmes victimes de violences sexuelles, en Ituri et au Kivu, elle a conquis une renommée internationale qui a été valorisée par la décoration au rang de CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR par la République Française. Cette cérémonie avait eu lieu le 8 Juillet 2013 à Bukavu en présence de Madame Yasmina Benguigui, Ministre française déléguée à charge des Français de l'étranger et de la Francophonie, et en présence de Madame Valérie Trierweiler, compagne de Monsieur François Hollande, Président de la France. Cette décoration a été une fierté pour la nation congolaise en ce qu'une citoyenne a été élevée au rang de CHEVALIER de la LEGION D'HONNEUR malgré le contexte extrêmement difficile dans lequel la société civile mène sa lutte en faveur des droits humains.

Le sens de cette décoration est une forme d'émulation pour les autres femmes afin qu'elles puissent emboîter les pas de leurs prédécesseurs artisanes de la paix de l'Afrique. Un continent qui ne compte que trois

⁷ Madame Lyemah a joué un rôle de premier plan dans la mobilisation des Libériennes contre la guerre civile et pour la réconciliation nationale. Au plus fort des combats au début de 2003, elle a mené des actions de mobilisation dont le jeûne et la prière. Tenues à l'écart des négociations de paix, les femmes ont néanmoins fait pression sur les chefs des factions de guerre et ont contribué à la poursuite des pourparlers jusqu'à la conclusion d'un accord. Conseillère en traumatisme de formation, Mme Gbowee s'est occupée des femmes et des filles victimes de viol pendant la guerre, y compris en RDC. Elle dirige, à présent, le Réseau Femmes paix et sécurité, qui a son siège au Ghana. L'attribution, en 2011, du Prix Nobel de paix à trois femmes, à son avis, est « une victoire pour les droits des femmes partout dans le monde » et « un hommage particulier » à l'œuvre de pionnier accomplie par Wangari Maathai.

lauréates du prix Nobel de la Paix⁸ (Département de l'Information des Nations Unies, 2012 :17): en 2004, Wangari Muta Maathai (kenyane) et en 2011, Ellen Johnson-Sirleaf et Leymah Gbowee (libériennes). Ces femmes ont été récompensées pour leur engagement non violent en faveur de la sécurité des femmes et du droit des femmes de participer pleinement aux activités de consolidation de la paix.

Cette image des femmes émergentes dans la société civile n'est qu'une illustration de plusieurs femmes héros dans l'ombre qui pullulent l'espace associatif de l'Ituri.

A buta

Madame Espérance Kwanza Navonga est veuve, mère de famille et détentrice d'un diplôme de licence. C'est depuis 10 ans qu'elle est engagée dans la promotion et défense des droits de femmes au sein de l'ONG DYFEMIR. Son engagement est affirmé à la suite des actes commis pendant la rébellion de 1998. Actuellement, elle est la coordinatrice (manager principal) de cette organisation non gouvernementale. Son expertise est sollicitée par les partenaires tels que la MONUSCO, UNOPS, PNMLS dans la mise en œuvre de leur projet. Elle coordonne également les activités de la clinique juridique de Buta. Elle a, dans son actif, des voyages de formations et d'échanges. Elle est considérée par la population de Buta comme la voix des sans voix.

Sa consœur de la structure, Madame Pétronelle Madebe, est mariée, mère de famille et détentrice d'un diplôme universitaire de Licence. Elle a longtemps milité au sein de la Société civile du Bas-Uélé depuis la rébellion en faveur de la promotion de la femme. Son dévouement et son capital social (carnet d'adresse : contact avec certains de ses collègues masculins de la ville de Kisangani) avait facilité l'implantation de la clinique juridique de Buta dont la gouvernance lui revenait. Elle était membre de la commission Vérité et Réconciliation de la Province Orientale. Somme de tout son activisme dans le district du Bas-Uélé : elle est, actuellement, nommée commissaire au compte à Kinshasa.

Il en est de même de Madame Séverine Dangbinza Galia mariée, mère de famille et détentrice d'un diplôme de graduat en anglais. En 2003, elle a commencé son militantisme en faveur de la promotion et défense des droits de personnes désœuvrées, notamment les femmes. Son dévouement, en matière de prise en charge des orphelins, de filles-mères et de désœuvrées

⁸ **Wangari Muta Maathai** : En 1977, elle a créé une ONG dénommée Green Belt movement afin de planter des arbres, combattre la pauvreté et mettre fin aux conflits. Elle a mobilisé les Kenyans notamment et ensemble, elles ont planté plus de 30 millions d'arbres. **Ellen Johnson-Sirleaf** : Elle a reçu le prix Nobel de la Paix six ans après avoir été la première femme élue à la présidence d'un pays africain, le Liberia.

sur le terrain a facilité son élection au poste de vice-présidente de l'ONGD AFEPAD. Dans son activisme, elle enregistre les témoignages des bénéficiaires de ces actions attestant un encouragement dans la poursuite des actions salutaires. Elle entretient, également, de partenariat avec les organismes ci-après PNMLS, BCECO et les femmes norvégiennes. Elle est comptée parmi les femmes fortes de la société civile du Bas-Uélé. Elle s'est toujours réjouie de la reconnaissance de la part de ceux et celles pour qui elle a rendu service et l'acquisition d'une popularité galopante à travers le District du Bas-Uélé.

A isiro

La Révérende Sœur Sumanende Ngbamanzi est détentrice d'un diplôme universitaire de licence en Droit. En 1996, elle a débuté son engagement en faveur des droits humains dans une organisation dénommée la « Voix des opprimés ». Elle est également affectée au programme de l'éducation civique (PEDUC) en qualité de directrice dudit programme. Dans l'exercice de sa fonction, elle travaille en partenariat avec Pax-Christi, CNDH/Monusco, Union Européenne. Son rendement, dans la promotion et la protection des droits de femmes a fait d'elle la dame de fer du Haut-Uélé.

Madame Chantal Mbelu Tshipamba est mariée, mère de famille et détentrice d'un diplôme universitaire de graduat en sciences économiques. Il y a 19 ans depuis qu'elle lutte contre les antivaleurs et les coutumes discriminatoires en vue de promouvoir le Genre au sein de l'ONG « Asile de Miséricorde Gender ». Elle jouit d'un aura considérable auprès de la population du Haut-Uélé. Dans l'exercice de sa profession, elle travaille en partenariat avec l'organisme canadien Développement et Paix, la CENI, la COOPI, la CTB et autres organismes du coin. Son courage et sa vision pour la femme ont favorisé sa reconnaissance jusqu'à être surnommée « dame de fer » en lingala « mwasi mobali » ou « mwasi ya tembe ».

A kisangani

Madame Claudine Bela est célibataire et détentrice d'un diplôme universitaire de Licence en Sciences Politiques et Administratives. Elle est engagée dans la promotion et la défense des droits humains depuis 1995. Autrefois, elle a travaillé comme Secrétaire Exécutive chargée des femmes et enfants dans l'ONG « les Amis de Nelson Mandela pour les Droits de l'Homme » (ANMDH) ce qui lui a valu de devenir la Directrice du Centre d'Education et de Recherche pour les Droits des Femmes (CERDF). Elle est également membre du Collectif des Femmes de la Province Orientale, du Réseau Femme et Développement, du Congo Peace Center et de plusieurs autres réseaux d'organisations féminines et mixtes. Elle est Point Focal de l'organisation internationale Women's Initiatives for Gender Justice.

Grâce à son militantisme en faveur de la promotion de la femme congolaise, elle a pris part, en qualité de personne ressource, aux activités organisées touchant les questions de la femme, la guerre et la construction de la paix sur le plan national (RDC), régional (Afrique) et international. Elle dénonce, sans crainte aux côtés de ses collègues, l'insécurité dans le bassin des Uélé et les violations des droits humains commises dans la Province Orientale pendant et après les rébellions qu'a connues la RDC. En 2013, elle a participé aux concertations nationales à Kinshasa pour le compte de la société civile de la Province Orientale. Pendant onze ans, elle a travaillé avec les prêtres jésuites dans l'assistance des personnes vivant avec le VIH dans la ville de Kisangani. Madame Claudine BELA, la dame de fer, s'est spécialisée dans la thématique Genre et Résolution des conflits.

Madame Béatrice Bamboloa est mariée, mère de famille et détentrice d'un diplôme de graduat en sciences infirmières. C'est en 2003, qu'elle a commencé son engagement en faveur de la promotion et de la défense des droits de la femme. Elle a également bénéficié de l'appui de son mari tout au long de son militantisme. Actuellement, elle est la Présidente élue du Centre de Documentation et d'Actions pour la Femme du Centre d'Etudes, de Documentation et d'Action pour la Femme, CEDAF en sigle et Coordonnatrice-adjointe du Réseau de Paix de la sous-région des Grands Lacs/Province Orientale. Elle a participé sur invitation, à beaucoup d'ateliers de formation et à des conférences aussi bien au niveau local, et national que régional et international. A titre illustratif, l'atelier régional sur la paix dans la région des Grands-Lacs organisé par UNESCO-PEER à Nairobi, l'atelier sur le genre organisé par SERACOB et Alert International à Kisangani, l'atelier sur la prévention des conflits et édification de la paix conduit par le Centre pour le centre japonais pour la prévention des conflits (JCCP) et UNESCO-PEER à Kigali Rwanda, l'atelier sur la décentralisation et le genre à KINSHASA, MBUJI MAYI organisé par SERACOB, l'atelier sur la résolution pacifique des conflits organisé par Accord à Lubumbashi, l'atelier sur UNresolution1325 Peace and Security à Bukavu organisé par l'Agence suédoise de développement international(SIDA). Sa participation à ces assises a été double comme participante pour une visée de renforcement des capacités des militantes, d'une part, et comme intervenante en termes de contribution, de partage de son expérience acquise dans une province résiliente où les effets des guerres demeurent encore perceptibles.

Au regard de certaines actions menées par les femmes en Province Orientale et en RDC, certaines d'entre elles ont été décorées comme ambassadrices en guise de reconnaissance symbolique pour le travail abattu. Il s'agit entre autres, de Madame Albertine Likoke, de Madame Béatrice Uzele, de Madame Sophie Ndeke... Ces dames constituent les figures de lutte pour la construction de la paix et la promotion du genre. Toutes ont

déclaré n'avoir jamais été contactées par qui que ce soit pour être lauréate de ce prix si ce n'est que la structure elle-même avec ses sondages d'opinions auprès de la base.

Madame Albertine Likoke est une femme mariée, mère de famille et détentrice d'une Licence en Sciences Politiques et Administratives. En dépit des propos véhiculés au sujet de sa décoration en qualité de *Médaillée d'argent pour les dix ans de services rendus à la communauté*, elle retient une chose : c'est une reconnaissance de sa personne en tant qu'actrice de la société civile. Ses contributions aux actions collectives ont été appréciées à leur juste valeur. C'est pourquoi la Maison civile du Chef de l'Etat (la chancellerie) l'a décorée. Pour rappel, la plate-forme CNONGD (Conseil national des ONG de Développement) avait recommandé son nom pour cette décoration, en reconnaissance de ses compétences en termes de savoir-savoir, de savoir-être et de savoir-faire pouvant restaurer la paix en mobilisant certaines notabilités de la province à bien travailler pour cette fin. Entre 2008 à 2010, elle était invitée à participer à plusieurs rencontres organisées à Kisangani et à Kinshasa sur les thématiques la paix, la réconciliation et la prévention des conflits. En sa qualité d'ambassadrice de la paix à Kisangani, elle a été maintes fois associée à des consultations et aussi désignée comme porte-parole des femmes de Kisangani à prendre part aux pourparlers visant à résoudre certains conflits politiques. Les cas les plus patents sont les conflits ayant opposé le Gouverneur de la Province Orientale M. Médard Autsai et le Président de l'Assemblée provinciale, l'Honorable Léon-Déon BASANGO. Est également à placer, dans le même panier, la lutte engagée dans le cadre du respect du quota réservé aux femmes avec l'entrée dans le gouvernement provincial de Mme Jeanne Shuwa, en qualité de Ministre provinciale.

A côté de Madame Albertine Likoke, nous retrouvons également d'autres femmes ambassadrices nationales de la paix. Il s'agit de Madame Sophie Ndeke, Madame Angèle Uvon. Par contre Madame Uzele est décorée ambassadrice universelle de la paix. L'initiative des Ambassadeurs de paix, lancée en 2001, a permis de former le réseau, le plus grand et le plus varié au monde, d'artisans de paix, qui se consacre entre-autre à favoriser la réconciliation, surmonter les barrières et bâtir la paix, sur la base des principes moraux universels communs.

Au-delà des sacrifices, le réseau d'affinités s'élargit et la solidarité en faveur de la promotion des droits de femmes se renforce davantage, car les amis de nos amis, sont nos amis dit-on. Ce travail ne procure pas directement de dividendes pécuniaires, mais il offre des possibilités de renforcement des capacités à travers les rencontres avec d'autres personnes travaillant sur cette thématique comme les récits ci-haut. Le travail de réseautage constitue un capital social non négligeable dans la lutte en faveur de la promotion et de la

défense des droits de la femme. Un bon entretien du capital social peut faciliter sa transformation en termes de capital financier (subventions des activités liées à la promotion du genre et des voyages). Retenons que l'émergence de certaines femmes est le fruit du travail en réseau ou en synergie. La plupart des femmes émergentes se retrouvent membres de plusieurs réseaux d'ONG. Le cas patent est l'expérience de Mesdames Julienne Lusenge, Claudine Bela, Béatrice Bamboloa, Francesca Ndeko, Jacqueline Lusinda, Angélique Mauwa,... qui appartiennent à plusieurs autres réseaux de femmes au niveau national et international. Ces figures féminines constituent une preuve de représentation des organisations du Sud dans les réseaux internationaux. Par conséquent, elles demeurent une réponse à l'inquiétude de Basu(1995) sur la prise en compte de la femme du sud dans les enjeux du féminisme transnational.

Il sied de signaler que certaines femmes émergentes ont été soutenues par les actions de l'Organisation non gouvernementale canadienne Droits et Démocratie sous la houlette de Madame Gisèle Eva Côté. Cette organisation canadienne a beaucoup contribué en termes de renforcement des capacités des femmes engagées à promouvoir les droits des femmes. Ce fut également le cas de Madame Julienne Lusenge, Madame Claudine Bela...

L'observation participante nous fait remarquer que les militantes de la société civile sont le plus souvent, sollicitées non seulement par les institutions internationales mais aussi par les pouvoirs publics au point de créer des vides d'expertise au sein de la société civile, si l'on ne fait pas attention. Certaines d'entre elles se retrouvent attirées par l'offre et deviennent des expertes en genre. C'est le cas de Mesdames Alphonsine Oketa et Albertine Likoke, membres du Groupe Lotus et du collectif de femmes. Madame Oketa a travaillé dans plus d'une organisation internationale (NDI, PNUD, CTB...) à Kisangani et à ailleurs. Madame Albertine Likoke a été consultante au Bureau Genre du PNUD/Kisangani. D'autres sont attirées par la politique telle que Madame Sophie Ndeke⁹, membre de FOMASI, se retrouve actuellement membre du PPRD. Madame

⁹Madame Sophie Ndeke mène une vie associative depuis 1992. Elle est militante des droits de femmes en Province Orientale et coordinatrice provinciale de l'ONG Forum pour les Masses Silencieuses (FOMASI). Dans son actif, elle a exercé la fonction de secrétaire au conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion des Initiatives Locales en Afrique Forestière. Elle a travaillé comme employée à l'ONG ACORD (Association de Coopération de la Recherche pour le Développement) basée à Londres et consultante en genre et leadership féminin dans plusieurs organisations tant nationales qu'internationales. Avec sa double qualité d'experte et militante des droits de femmes, elle a pris part à plusieurs formations organisées tant au niveau national qu'international dans les domaines suivants : droits humains, sécurité alimentaire, Education civique, Elections, Genre, Marketing, Leadership et ressources naturelles.

Bernadette Furaha du COPEMECO et UFCOD est devenue membre du parti politique dénommé Mouvement Social pour le Renouveau (MSR). Madame Marie-Rose Magwambo Ingoy de l'Union des femmes acquises au changement évolutif est devenue membre de NAD.

A la suite de la présentation de quelques figures féminines émergentes et militantes en Province Orientale, il ressort que la question du lien entre décision et action (capabilité) constitue un élément essentiel de la construction de leur décoration, reconnaissance symbolique de leurs actions en faveur de la promotion et de défense des droits de femmes.

Ainsi, à travers leurs actions de dénonciation et de plaidoyer tant au niveau local, national qu'international, ces femmes bénéficient d'un minimum de confiance auprès de leurs consœurs femmes suite à la légitimation de fait et auprès des partenaires avec qui elles collaborent pour la prise en compte des droits de femmes. Ces partenaires sont les pouvoirs publics et les organisations nationales et internationales.

Grâce à cette double confiance, ces actrices de la société civile (activistes des droits de femmes) ne se préoccupent plus seulement «à faire bouillir la marmite» mais aussi à rechercher l'égalité de jouissance des droits entre les sexes. Elles se retrouvent avec une disponibilité segmentée, car elles doivent non seulement remplir les tâches ménagères (Care), mais aussi militer pour la promotion et la défense des droits de femmes (causes féminines).

En découvrant la modalité associative, nous avons constaté une série de mobilités sociales à savoir :

- Mobilité biographique : acquisition d'une vie publique et d'un statut de leader d'opinion, actrice de la société civile, militante des droits de femmes différente de celle ayant précédé l'exercice des libertés publiques, expertise dans le domaine de la promotion du genre.
- Mobilité géographique : la compétence acquise permet à certaines femmes émergentes de se mouvoir pour diverses raisons. C'est le cas de Madame Alphonsine Oketa résidant à Kisangani. Entre Août 2011 à Juin 2014, elle était recrutée comme Animatrice Rurale et Point Focal Genre au PNUD/Maniema dans le cadre du Projet Croissance Inclusive et Développement Durable et Août 2014 à Mars 2015 comme Experte Genre au Programme PRODAKOR-PRODEKOR-EDUKOR/Agence Belge de Développement / CTB/Kasaï-Oriental. Si certaines femmes se déplacent pour des raisons de consultance, d'autres, cependant, le font en raison de la prospérité dans le militantisme. Tel est le cas de Madame Julienne Lusenge qui a quitté Bunia pour Kinshasa via Beni, Pétronelle Madebe de Buta à Kinshasa.
- Mobilité ascendante : elle s'observe à travers la fréquence de leur participation aux activités politiques et sociales à plusieurs niveaux, l'usage

systematique de la couverture médiatique lors de la tenue des activités et la fréquence des voyages. C'est le cas de mesdames Claudine Bela, Jacqueline Dj'zu, Julienne Lusenge...Et le sens contraire de cette mobilité est descendante lorsqu'elles enregistrent une régression dans leur productivité.

Mobilité individuelle dans la mesure où ces femmes ont transcendé les barrières politiques, économiques et sociales érigées contre la femme. La capabilité d'après Amartya Sen, permet d'établir les comparaisons interpersonnelles visant à analyser la pauvreté, l'inégalité, la justice ou le développement reposant sur ce que les personnes sont réellement capables de faire et d'être (Sen, 2000 :254-270). Autrement dit, la capabilité permet à certaines femmes de se tailler une place dans l'espace public à travers le mouvement associatif.

Cette représentation nous permet de tracer les trajectoires de ces élites locales féminines de la société civile en Province Orientale post-Mobutu.

Trajectoires des femmes dans les mouvements sociaux : 31 cas

Croisement de variables : *Ancienneté, nature d'activité, état-civil et mode d'exercice*

En procédant au croisement de ces quatre variables susmentionnées, nous voulons démontrer la capabilité d'autodétermination de femmes émergentes en fonction de leur état-civil dans l'exercice de leur activité. De ce fait, il s'est observé sous la mouvance de la moyenne d'ancienneté et de l'état-civil les séries suivantes : « Célibataire-Manager Principale », « Divorcée-Manager Principale », « Mariée-Manager Principale » et « Veuve-Manager Principale ». Ces séries ont affirmé le même mode d'exercice à savoir « seule ». Et la série « Divorcée-Manager-Principale » a enregistré la moyenne la plus élevée 20 contre 18 pour les trois autres. Ces femmes « Divorsées-Manager principales » ont le plein pouvoir d'agir et de décider seule pour le compte de leur organisation. Par ailleurs, la série « Mariée-Enseignante de l'ESURES » a eu la moyenne de 15 et son mode d'exercice est « partagé ». Elles ne sont pas très autonomes dans leurs actions. En effet, les enseignantes sont des fonctionnaires de l'Etat, elles dépendent du bureau de département, bureau facultaire, du comité de gestion de leur institution d'attache et qu'en cas de non-respect de la hiérarchie, elles courent le risque de sanction négative. Il s'observe de la lecture des données de nos enquêtes que la moyenne d'ancienneté dans l'engagement des femmes émergentes dans la société civile varie entre 15 et 20 ans. Le statut Etat-Civil n'influe pas substantiellement sur le mode d'exercice de la profession, dans ce cas, l'élément essentiel est la capacité qu'a la femme de matérialiser sa vision. Cette vision se résume à la résistance face à la construction de la féminité comme sujet de subordination ou de la

dépendance face la masculinité. La plupart des femmes de la société civile sont vue par leurs tandems comme des intransigeantes à cause de leurs multiples points de vue jugés acerbes par les pouvoirs publics. L'adoption de la politique nationale genre en RDC, l'inclusion dans la constitution de l'article 14 instituant la parité au sein des institutions politiques et publiques, la promotion des candidatures féminines aux postes vacants ou à pourvoir sont autant des faits attestant leur rôle d'agent du changement dans la société congolaise. Comme l'ont souligné Ngomba Binda et alliée(2010 : 51-53) l'inclusion de la parité dans la constitution a été un combat des femmes et des féministes.

Pour déterminer de cette « capacité » des femmes émergentes de la société civile, d'autres croisements des variables ont été importants.

Croisement de variables : Activité principale du parent, tenue de la caisse, nature d'activité, Etat-civil

De ce croisement, nous voulons comprendre l'autonomie des femmes émergentes en lien avec l'état-civil dans la gestion des apports financiers générés par l'exercice de leur activité. Les résultats révèlent ce qui suit : Dans la catégorie « Agent de l'Etat » comme activité principale du parent: deux modalités de la tenue de la caisse par les femmes émergentes ont été identifiées suivant les séries: (« *moi-même* » et « *mon mari et moi-même* »). Parmi les séries identifiées seule la série « Mariée-Manager Principale » a remporté le score élevé de 8 avec la tenue de la caisse « *mon mari et moi-même* » et les autres séries « Veuve-Manager Principale » et « Célibataire-Manager Principale » ont encaissé chacune le score (1) avec *moi-même*, comme modalité de la tenue de la caisse. En somme, les femmes émergentes mariées dont les parents ont été des agents de l'Etat, gèrent leur caisse avec leurs époux. Elles ne sont pas autonomes.

Par rapport à la catégorie Commerçant comme activité principale du parent : il se dégage deux modalités de la tenue de la caisse : « *moi-même* » et « *mon mari et moi-même* ». Parmi les séries identifiées seule la série « Veuve-Manager Principale » a remporté le score élevé de 3 contre le score (1) pour la série « Mariée-Manager Principale » avec « *moi-même* », comme mode de tenue de la caisse. Et la série Enseignante-Mariée a remporté le score de (2) contre le score (1) pour la série « Mariée-Manager Principale » avec « *mon mari et moi-même* » comme mode de tenue de la caisse.

S'agissant de la catégorie RAS, deux modalités ont été observées selon les séries « *moi-même* » et « *mon mari et moi-même* ». La série « Divorcée-Manager Principale » a eu un score élevé de 2 et les deux autres ont eu chacune le score de 1 avec « *moi-même* » comme modalité de la tenue de caisse. Et La série « Mariée-Manager Principale » a eu un score élevé de 5 et les deux autres ont eu chacune le score de 1 avec « *moi-même* » comme

modalité de la tenue de caisse. Et la dernière catégorie Travailleur : une seule série « Mariée-Manager Principale » était identifiée avec le score de 1 et son mode de tenue de la caisse est « *Mon mari et moi-même* ».

Il s'observe que, dans un premier cas, la variable activité professionnelle du parent n'a pas d'effet sur la tenue de la caisse des femmes émergentes de la société civile en Province Orientale contrairement à celle de leur état civil. Dans le deuxième cas, les femmes célibataires opèrent plus ou moins librement leur choix de dépenses à engager que les femmes mariées. Néanmoins, nos entretiens ont pu épinglez que les femmes célibataires sont également influencées par leurs parents, leurs frères ou leurs amants dans les délibérations de dépenses à effectuer. C'est le cas d'une enseignante et chercheuse à l'Université de Kisangani qui nous a témoigné qu'avant son mariage, elle pouvait bien lister ses dépenses sans restriction mais actuellement les choses ont changé, car elle doit délibérer avec son mari pour les dépenses à effectuer. Ce type d'arrangement conjugal a un impact sur le seuil tolérable d'assistance familiale. Dans ce cas, la femme qui délibère de tout avec son mari, est mal appréciée soit par sa propre famille ou encore par sa belle-famille. Et ce propos en lingala fait sens à ceci: *mère ou sœur wana a libéraka te ! Pour dire que cette femme ou cette dame ne libère pas l'argent. Elle n'assiste pas pécuniairement ses familiers.*

L'autonomie des femmes émergentes s'observe donc dans la liberté qu'une femme peut avoir dans l'engagement des dépenses familiales. Mais aussi, il a été nécessaire de savoir comment les femmes émergentes font face aux difficultés rencontrées. Ceci a imposé le croisement des autres variables.

Croisement de variables : Difficultés rencontrées, nature d'activité et mode d'exercice, mode d'accès

La visualisation du croisement de ces quatre variables permet de mettre en exergue la capacité des femmes émergentes à faire face aux difficultés rencontrées voire à les transformer en vue de se doter d'un environnement social favorable à leur émancipation et leur autonomie sur base de leur mode d'accès. Ce troisième croisement appelle les commentaires suivants concernant les difficultés rencontrées en se basant sur le mode d'exercice « Partagé » et « Seule » et le mode d'accès « nomination » et « élection ». Concernant la catégorie « Partagé » comme mode d'exercice et nomination comme mode d'accès, l'unique série identifiée, est « Enseignante-Nomination » qui a une fréquence de 3 avec comme l'essentiel des difficultés rencontrées : « *le faible encouragement de la femme en politique ou dans la mise en œuvre des activités d'intérêts publics, la persistance des pesanteurs socioculturelles rétrogrades, la peur des hommes de l'engagement des femmes en politique et la faible volonté politique* ».

S'agissant de la catégorie « Seule » comme mode d'exercice, il y a eu deux séries rencontrées selon le mode d'accès : « Manager Principale-Election » et « Manager-Principale-Nomination ». La première série a eu une fréquence de 14 avec comme moteur de difficultés rencontrées : « *le faible encouragement de la femme en politique ou dans la mise en œuvre des activités d'intérêts publics* », « *la persistance des pesanteurs socioculturelles rétrogrades, la faible volonté politique* », « *la peur des hommes dans l'engagement des femmes en politique* ». Une autre de la même série (Manager Principale-Election) n'a pas voulu partager son opinion et est qualifiée, de ce fait, d'indifférente. La deuxième série selon le mode d'accès est « Manager Principale- Nomination » avec la fréquence 13 a avoué que « *le déficit de financement, l'irrégularité des cotisations de membres, la poursuite de l'impunité sur les violences sexuelles faites aux femmes* » constitue le type de difficultés rencontrées.

Ces difficultés que rencontrent les femmes émergentes dans l'exercice de leur militantisme s'apparentent à celles identifiées par Françoise Héritier (1996) dans sa valence différentielle des sexes. Dans leurs rapports avec les hommes, les femmes interrogées ont affirmé que *les hommes ont peur de l'engagement féminin et de l'inclusion des femmes en politique. Ils sous-estiment abusivement les aptitudes politiques des femmes à faire la politique et à reconnaître en tant que telles les compétences des femmes comme personnel politique féminin ou actrices de la société civile, le harcèlement sexuel pratiqué par certains hommes politiques. Ces faits traduisent la faible appropriation de la politique nationale du genre promue par le gouvernement de la RDC*. Cette réalité rejoint l'essentiel des démonstrations de Nicole-Claude Mathieu(1991) en prouvant que les différences de sexe sont socialement organisées pour maintenir la minorisation et l'exclusion des femmes, notamment dans l'espace public en leur niant leur statut de sujet social.

De l'autre côté, le rapport entre les femmes se résume à *la faible implication des autorités féminines sur l'autonomisation des femmes et sur la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes, à la faible solidarité des femmes entre elles, à la mésentente entre les femmes, à la jalousie, à l'individualisme de certaines femmes émergentes, à la faible affirmation des femmes politiques dans la lutte pour leur autonomisation. Autrement dit, la plupart des femmes s'accrochent aux mots d'ordre de leurs partis politiques quand bien même ceux-ci pêchent contre leur promotion*. Dans certains cas, les partis politiques constituent également un mur de verre en défaveur de la participation politique des femmes. Cette réalité rejoint le constat de Fatou Sow(1997) selon lequel les élues au Sénégal étaient instrumentalisées dans ce jeu et écartaient malheureusement trop souvent les revendications jugées « trop féministes » pour ne pas subir les foudres du parti.

Malgré ces difficultés d'ordre structurel et interactionniste, les femmes émergentes de la société civile affichent leur ambition de s'autodéterminer seules pour se maintenir dans l'espace public en Province Orientale. Ces difficultés peuvent s'expliquer à travers le vécu de l'habitus, tel que vécu dans les sociétés patriarcales, qui permet de pérenniser de manière consciente ou inconsciente la domination masculine en fragilisant les femmes (Bourdieu, 1998).

L'érection de ce mur de verre tire sa subsistance dans la construction des identités sexuées. Et, bien plus, ces identités sexuées construites sont à leur tour, le fruit d'une socialisation basée sur la division sexuée de travail, de rôles sociaux ou de l'espace public/privé. De ce fait, nous pouvons dire que, le fait de devenir femme émergente appelle des aptitudes d'adaptation-révolte face à un environnement quasi hostile à la présence féminine émergente. Celle-ci doit pourtant jouer le rôle de la femme agent du changement dans son environnement pour confirmer, ainsi, les propos de Judith Butler selon lesquels *seule l'autonomie est l'indice essentiel de la désaliénation des individus* (Butler & Spivak, 2009 :202). Dans cette mesure, ces femmes émergentes deviennent féministes lorsqu'elles reconnaissent l'existence des inégalités entre les sexes érigées en mur de verre et s'engagent à les corriger. Ce qui est le point culminant du féministe. Dans la plupart de sociétés patriarcales en Province Orientale, la tendance générale de l'opinion publique est de renforcer la domination masculine créant ainsi l'effet Matthieu¹⁰ (Rossiter, 2003) en défaveur d'une politique de discrimination positive au profit de la femme. Mais les femmes émergentes dans la société civile en Province Orientale tiennent bon au regard de quelques succès symboliques enregistrés notamment dans le changement de leur être et de leur vision. Cette qualité d'agent de changement dont jouissent ces femmes féministes émergentes démontre leur résistance face au pouvoir masculin intériorisé à travers la socialisation primaire et secondaire. Cette démarche féministe permet de rendre compte d'une prise de conscience des femmes sur leur situation en Province Orientale et leur rapport avec les hommes ainsi que leur participation dans la vie publique telle qu'a suggéré Fatou Sow(2009). Et d'après Michel Foucault (1978 : 208), le point du départ de cette résistance est l'instance du sexe dont il faut s'affranchir si, par un retournement tactique des divers mécanismes de la sexualité, on veut faire valoir contre les prises du pouvoir, les corps, les plaisirs, les savoirs, dans leur multiplicité et leur possibilité de résistance. Contre le dispositif de

¹⁰ Effet Matthieu se rapporte à la sur reconnaissance de ceux qui ont le plus (pouvoir politique, pouvoir économique,...). Cette pensée est tirée de l'Évangile de Saint Matthieu : *Car à celui qui a il sera donné, et il sera dans la surabondance ; mais à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera retiré. (Matthieu13, 12)*. Pour notre cas, nos structures sociales et politiques tendent à renforcer le pouvoir de l'homme en défaveur de la femme.

sexualité, le point d'appui de la contre-attaque ne doit pas être le sexe-désir, mais les corps et les plaisirs.

Les propos sur le tournant foucauldien est également repris dans le défaire le genre de Judith Butler(2006) pour exprimer une politique et une théorie de résistance contre les normes socialement construites en défaveurs de la femme. Judith Butler est plus immédiatement ancré dans l'actualité des politiques du genre et de la sexualité que *Trouble dans le genre* ou *Bodies that Matter*. Elle s'engage dans une double perspective, théorique et pratique : déconstruire le genre c'est-à-dire faire la genèse de sa production et défaire l'emprise des formes de normalisation violentes dont il est le vecteur. Elle manifeste ainsi une vive inquiétude quant à la façon dont les luttes pour accéder à la reconnaissance du genre en général et pour obtenir un statut légitime sont susceptibles de contribuer à la perte de visibilité et à l'exclusion de certains entendez par là, les hommes.

Face à ce dilemme, 29 sujets ont avoué *la prospérité dans la profession ou l'activité exercée. Elles ont souhaité que la gouvernance, dans cette province, s'améliore pour que les femmes puissent espérer jouir de leur droit notamment le droit à la réparation pour les victimes des violences sexuelles. Autrement dit, elles font face à une faible couverture de sensibilisation dans certains territoires de la province, notamment Yahuma, banalia, Ubundu, Anjo, Poko, Bambesa, Bondo, Aketi, à l'incapacité de certaines organisations à ouvrir les antennes dans tous les territoires. Et cette prospérité motive certaines femmes émergentes de la société civile à vouloir briguer un mandat politique. Elles rêvent d'être élues députées ou nommées ministres nationales ou provinciales. Elles pensent qu'avec leur présence dans les institutions politiques, la gouvernance politique va s'améliorer.*

Au regard des ambitions affichées et des difficultés d'ordre structurel et interactionniste, certaines femmes émergentes grâce à leur compétence, leur savoir-faire et faire-être ont conservé leur statut d'agent de changement structurel et interactionniste. Dans une perspective féministe, elles sont qualifiées d'élites féminines de conviction alors que d'autres, sont des élites de convention, qui se rabattent dans des aménagements parfois en leur défaveur se traduisant souvent par les non-dits, la peur face aux réactions des autorités politiques, le déficit de compétence ou de courage dans la lutte féministe. Cette situation engendre une pérennisation anti féministe d'où la qualification des élites féminines de convention. Autrement dit, féministes de convention : « féministe en crise » et féministes de conviction : « féministe affirmé ». Ce sont là les deux types de personnalité constituant les fruits de la mise en œuvre de la capabilité des élites féminines dans l'exercice de leur militantisme en Province Orientale.

D'une manière générale, nous constatons que ces femmes émergentes de la société civile sont polyvalentes. Elles pratiquent également d'autres activités comme stratégies de survie dans l'espace public. Ainsi, il se dégage deux séries d'occupation professionnelle : fonctionnaire de l'Etat(19), consultante auprès des institutions publiques ou privées(6). Les six autres femmes n'ont aucune autre activité exercée.

Conclusion

Face à la persistance des normes sociales rétrogrades contre les femmes et à la pérennisation de l'anti-féminisme qui sévit en Province Orientale post-Mobutu, cette étude a permis de comprendre non seulement les normes sociales et les intérêts stratégiques des actrices de la société civile mais aussi de saisir leur interaction dans la construction des identités féminines en Province Orientale Post-Mobutu. L'émergence des élites féminines a été inscrite ainsi dans un champ de la subversion des normes socialement établies, de digression du déterminisme social. Le fait pour ce groupe des femmes émergentes d'échapper tant soit peu au déterminisme social a engendré alors des images contrastées entre élites féminines de convention et celles de conviction en Province Orientale.

Les profils de ces femmes émergentes nous retracent certaines caractéristiques essentielles. Elles ont, pour certaines d'entre elles, un niveau d'études secondaires non achevé, de diplômé d'Etat et niveau d'études universitaires (DES, Licenciée, Gradué). Ces niveaux d'études assurent donc la conviction ou la convention de l'émergence des femmes et leur autonomisation. C'est entre autre pour cela qu'elles sont jugées d'intransigeantes. Elles sont célibataires, mariées, veuves et divorcées occupant pour la plupart des fonctions managériales au sein de leurs structures. Le statut Etat-Civil n'influe donc pas substantiellement sur le mode d'exercice de la profession des femmes émergentes de la société civile. L'élément essentiel dans l'émergence, reste la capacité qu'a une femme de matérialiser sa vision. Cette vision se résume à la résistance face à la construction de la féminité comme sujet de subordination ou de la dépendance face la masculinité. Elles ont une ancienneté d'environ 15 à 20ans d'activisme dans la société civile. Cette ancienneté a un impact mobilisateur dans l'activisme quelles qu'en soient les difficultés qui sont souvent d'ordre structurel et interactionniste. Structurel dans la mesure où les femmes connaissent dans leurs associations un *déficit de financement, l'irrégularité des cotisations de membres, la poursuite de l'impunité sur les violences sexuelles faites aux femmes. Les femmes restent encore victimes de sous-estimation de leurs capacités à faire la politique.*

Les difficultés sont d'ordre interactionniste en ce que le rapport entre les femmes se résument à *la faible implication des autorités féminines sur*

l'autonomisation des femmes et sur la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes, à la faible solidarité des femmes entre elles, à la mésestimation entre les femmes, à la jalousie, à l'individualisme de certaines femmes émergentes, à la faible affirmation des femmes politiques dans la lutte pour leur autonomisation. Autrement dit, la plupart des femmes s'accrochent aux mots d'ordre de leurs partis politiques quand bien même ceux-ci pêchent contre leur promotion.

Ces femmes sont de parents « agent de l'Etat », « commerçant », « enseignant », etc. L'activité principale du parent n'affecte pas la liberté des femmes dans leur engagement social et sexué. D'où quatre types de mobilités ont été identifiés : biographique, géographique, ascendante ou descendante et individuelle. Au cours de leur vie, ces femmes ont connu de modification dans leur curriculum vitae, de changement d'adresse, ascension sociale ou de régression et sujet d'étiquetage par rapport aux us et coutumes statuant sur la division sexuée de l'espace et celle du travail. Malgré l'engagement des femmes émergentes de la société dans la scène politique, il s'est observé un non reconversion du sous-système politique néopatrimonial et patriarcal dans la gestion de la province Orientale.

References:

1. Aktouf, O., (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique*, Québec, PUQ.
2. Bardin L., (2016). *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.
3. Basu, A. (1995), *The Challenge of Local Feminisms: Women's Movements in Global Perspectives*, Boulder, CO, Westview Press
4. Bourdieu, P., (1998). *La domination masculine*, Paris, Seuil.
5. Bulter, J. & Spivak, G.C., (2009). *L'Etat global*, Paris, Payot & Rivages.
6. Butler, J., (2006). *Défaire le genre*, trad., Paris, Editions Amsterdam.
7. Département de l'Information des Nations Unies, Afrique Renouveau (2012). *Les femmes d'Afrique défendent leurs droits*, Hors-série.
8. Doise W.,(1990) « les représentations sociales » in Ghiglione R., Bonnet C., &Richard J.F., (Dir.), *Traité de psychologie cognitive.3: Cognition, représentation, communication*, Paris, Dumod éd., Pp.110-174
9. Foucault M., (1976). *Histoire de la sexualité I : la volonté de savoir*, Paris Gallimard.
10. Héritier, F., (1996). *Masculin-féminin I. la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
11. Mathieu, N.-C., (1991) *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côtes-femmes.

12. Ngomba, P., Otemikongo Mandefu, J., & Moswa Mombo L., (2010). *République Démocratique du Congo Démocratie et participation à la vie politique : une évaluation des premiers pas dans la IIIème République*, Johannesburg, Open Society Initiative for Southern Africa.
13. Omasombo, J., & Kennes E., (2006). *RDC Biographies des acteurs de la Transition (Juin 2003-Juin 2006)*, Kinshasa, Lubumbashi, Tervuren, CEP-CERDAC-MRAC.
14. Omasombo, J., (2009). *RDC Biographies des acteurs de la Troisième République*, Kinshasa, Lubumbashi, Tervuren, CEP-CERDAC-MRAC, 2009
15. Rossiter, M., W., « L'effet Mathilda en sciences », Les cahiers du CEDREF [Enligne], 11 | 2003, mis en ligne le 16 février 2010, Consulté le 21 décembre 2016. URL:<http://cedref.revues.org/503>
16. Sen, A., (2000) *Un nouveau modèle économique. Développement, justice liberté*, Paris, Ed. Odile Jacob.
17. Sow, F., « Les femmes, le sexe de l'État et les enjeux du politique : l'exemple de la régionalisation au Sénégal», *Clio*, numéro 6-1997, Femmes d'Afrique, [En ligne], mis en ligne le 14 novembre 2006. URL : <http://clio.revues.org/index379.html>. Consulté le 25 janvier 2009
18. Sow, F., (2009). *La recherche féministe francophone. Langue, identités et enjeux*, Paris, Karthala. Tocqueville, A., (1999). *De la démocratie en Amérique*, Paris, Robert Laffont.
19. Ysmal, C., « les élites dirigeantes », in Grawitz M., & Leca J., (1979). *Traité de science politique*, Tome 3, PUF.